

Le 15 Octobre 2024

Mention d'information DPOSAQ-2020-02L

« Gestion du parc automobile »

La Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion du parc automobile » dont la finalité est de mettre à disposition un véhicule d'entreprise nécessaire à l'exercice des missions correspondant au poste occupé par le salarié de la MSA Sud Aquitaine.

Ce traitement a pour objectif d'identifier la mise à disposition des moyens auprès des salariés de la MSA Sud Aquitaine.

La base légale de ce traitement est le consentement de la personne concernée et l'exécution d'un contrat auquel la Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine est soumise.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- les données d'identification,
- la vie personnelle.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine pour une durée de 10 ans après date de sortie des effectifs des salariés.

L'accès aux informations est réservé aux :

- Pôle Achat,
- les Managers,
- les salariés concernés,
- l'Agence Comptable.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition aux données qui vous concernent.

Les droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07